



Comité des statistiques

16^e réunion

27 mars 2019 (11h30)

Nairobi (Kenya)

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. **Ordre du jour provisoire – à adopter** SC-89/19 Rev. 1

2. **Rapport de la réunion du 19 septembre 2018 – à examiner et, le cas échéant, à approuver** SC-88/18

3. **Estimation de la population mondiale de caféiculteurs par origine – à noter** verbal

Le représentant d'Enveritas, M. David Browning, fera un exposé sur l'estimation de la population mondiale de caféiculteurs par origine.

4. **Règlement sur les statistiques – Prix indicatifs – à examiner et, le cas échéant, à approuver** SC-90/19

Le Règlement sur les statistiques dispose que les coefficients de pondération de chaque groupe de café permettant de calculer le prix indicatif composé de l'OIC sont passés en revue tous les deux ans (voir annexe 1 du document ICC-105-17 Add. 2).

5. **Article 2 de l'Accord de 2007 : Facteurs de conversion du café torréfié, décaféiné, liquide et soluble – à examiner** SC-91/19

L'article 2 de l'Accord de 2007 dispose que le Conseil passe en revue, dès que possible après l'entrée en vigueur de l'Accord et à intervalles de trois ans, les facteurs de conversion des types de café énumérés à l'annexe I de l'Accord de 2007. La dernière révision des facteurs de conversion a eu lieu en mars 2016 (voir SC-42/14). Le Chef des opérations fera rapport.

6. **Rapport sur le respect du Règlement sur les statistiques et des nouveaux indicateurs du respect du règlement – à examiner et, le cas échéant, à approuver** SC-92/19

Le Chef des statistiques présentera un rapport sur le respect par les Membres du Règlement sur les statistiques pour l'année caféière 2017/18 en utilisant le nouveau cadre des indicateurs du respect du règlement.

7. **Données sur le secteur du café : Règlement sur les statistiques et bonnes pratiques – à noter** verbal

Le Comité recevra un exposé du Kenya sur les données relatives au secteur du café de ce pays en ce qui concerne le respect du Règlement sur les statistiques.

8. **Formation des Membres au Règlement sur les statistiques – à noter** verbal

Les Membres seront invités à prendre note des résultats de la formation sur le Règlement sur les statistiques qui a eu lieu depuis la dernière réunion.

9. **Table ronde sur les statistiques – à noter** verbal

Les Membres seront invités à prendre note des résultats des tables rondes sur les statistiques organisées au cours du premier semestre de l'année caféière 2018/19.

10. **Questions diverses – à examiner** verbal

11. **Date de la prochaine réunion – à noter** verbal

La prochaine réunion aura lieu à Londres (Royaume-Uni), pendant la 125^e session du Conseil international du Café.